

FICHE ENFANT

NOM : **Prénom :**

Sexe : Féminin Masculin

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Commune de naissance :

Adresse : Au domicile du responsable légal 1
 Au domicile du responsable légal 2
 En garde alternée

Recommandations particulières et/ou difficultés de santé

Allergie alimentaire : OUI NON

Si oui, votre enfant est allergique à :

Vous devrez joindre impérativement à ce dossier un certificat médical d'un allergologue ainsi que le protocole de soin.

L'inscription au restaurant scolaire ne pourra se faire qu'après réception du certificat médical et validation de l'accueil de l'enfant par le service Education ou service Enfance.

Un plat de substitution est prévu uniquement pour les allergies : œufs, poisson ou fromage.

Régime alimentaire spécifique souhaité par la famille :

Autorisation de soins en cas d'urgence

En cas d'urgence, j'autorise les organisateurs et les équipe de direction à prendre toutes les mesures nécessaires tant médicales que chirurgicales après avis médical.

OUI NON

Droit à l'image

J'autorise la Ville de Vienne à photographier, enregistrer ou filmer mon enfant dans le cadre de ses activités périscolaires.

J'autorise également la Ville de Vienne à diffuser dans toutes publications municipales, notamment sur le site internet de la Ville de Vienne, pour des expositions et dans la presse, l'image ou le film représentant mon enfant, aux fins de communication ou d'information.

OUI NON

J'atteste avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur

J'atteste que les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et que je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

Cf. article 441-7 du code pénal

A....., le ____ / ____ / ____

Signature du ou des représentants légaux

Les informations demandées feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément aux articles 34 et suivants de la loi n°78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication et, le cas échéant, modification ou suppression des informations vous concernant, en vous adressant au Service Education

FICHE D'INSCRIPTION AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

A compléter uniquement si vous avez besoin de cette prestation

Nom : **Prénom :**
École : **Niveau de classe 2016-2017 :**

A partir du 1^{er} jour de la rentrée : OUI NON
 Si non : à quelle date/...../.....

	Garderie matin	9h00 à 12h00 (Mercredi) 8h30 à 11h30 Classe	Garderie midi 1 *	Repas Pause méridienne	Garderie midi 2 *	14h00 à 16h15 Classe	Garderie soir 1 ** (Atelier ou Étude)	Garderie soir 2	
	7h30 à 8h30 7h30 à 9h00 (Mercredi)		11h30 à 12h15	11h30 à 14h00	13h15 à 14h00		<u>Élémentaire :</u> 16h15 à 17h30 <u>Maternelle :</u> 16h15 à 17h15	<u>Élémentaire :</u> 17h30 à 18h15 <u>Maternelle :</u> 17h15 à 18h15	
Lundi							Voir fiche TAP (lien)		
Mardi									
Mercredi			<i>Voir fiche explicative Centre de loisirs GEMENS / CAPE</i>						
Jeudi							Voir fiche TAP		
Vendredi									
Selon planning (délai 48h ouvrées avant midi)									

Garderie midi 1 et 2 : Pas de garderie du midi dans les écoles : Jean Jaurès, Claude Bernard, Paul Bert, Quai Pasteur, Coteau St Hélène, Jean Marcel et Ferdinand Buisson (restauration prise en dehors de l'enceinte scolaire)*

*Garderie soir 1**, sortie possible à partir de 16h30*

Pour les allergies alimentaires, celles nécessitant un P.A.I et les régimes alimentaires particuliers, veuillez remplir la fiche sanitaire de l'enfant du dossier famille.

Pour l'ensemble des réservations sur planning, nous vous invitons à nous faire part de vos réservations :

■ Via l'espace famille : <https://vienne.espace-famille.net>

Autorisation de sortie uniquement pour l'enfant en élémentaire inscrit aux accueils périscolaires du soir

Je soussigné(e) autorise mon enfant ci-dessus cité, à quitter seul l'établissement à H pour rentrer chez lui.

Signature :

La responsabilité de la commune ne pourra être recherchée pour tout accident ou incident après le départ de votre enfant des locaux d'accueil.